

Actions pour inciter aux déplacements partagés ou alternatifs (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : (c) Descriptif : Actions pour inciter aux déplacements partagés ou alternatifs	Fiche n° IM-3.08
	Priorité : Lot 3
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

ACTIONS POUR INCITER AUX DEPLACEMENTS PARTAGES OU ALTERNATIFS

1. Description du projet

Le projet vise d'une part à renforcer l'offre existante en transport en commun et à offrir plus d'opportunités aux habitants en termes de liaison et de correspondances. D'autre part, le projet ambitionne de diversifier et d'étayer l'offre de mobilité alternative sur le territoire communal et ainsi d'inciter aux déplacements partagés :

- **Renforcer l'offre existante en transport en commun (au niveau des TEC) ;**
 - Augmenter la fréquence (notamment les week-ends) et les correspondances pour relier d'autres villes voisines comme Libramont(gare), Bastogne, Bertrix et Arlon et faire connaître l'offre
 - Développer des lignes de bus express et prévoir des arrêts de ligne express en bordure d'accès à l'autoroute et au niveau des zonings
 - Augmenter et diversifier l'offre de trajets de bus (telbus, proxibus, minibus) permettant de relier Neufchâteau-Libramont-Bertrix, avec des arrêts dans les centres, les gares et les centres commerciaux
 - Augmenter l'offre entre les villages et le centre-ville
- **Mettre en place une navette locale (minibus) ;**
 - Qui circule certains jours de la semaine sur des trajets prédéfinis (ex : pour aller au marché à partir de tels village, aller faire ses courses etc.)
 - Qui fait la navette et permet de rejoindre régulièrement le centre-ville, la gare et le zoning de Semel
 - Qui peut être utilisée lors d'évènements culturels et sociaux pour des ramassages dans les villages
- **Développer le covoiturage ;**
 - Prévoir des points de rassemblements pour convenir d'un lift (ex : au zoning de Semel, en centre-ville)
 - Informer des possibilités de covoiturage et créer des points de rendez-vous covoiturage aux abribus
- **Mettre à disposition plus de voitures et vélos partagés** (sur les sites de parking spécifiquement identifiés) ;
- **Informier davantage les habitants sur l'offre de la Locomobile (taxi social) ;**

2. Justification du projet

Le contexte rural est particulièrement favorable au modèle du tout à la voiture. La délocalisation de l'habitat à l'extérieur des centres-villes et la création de centres commerciaux et zones d'activité économique en rase campagne ont contribué à diminuer l'accessibilité du territoire par des transports en commun au profit de l'usage de la voiture. Cette situation est problématique dans la mesure où les

véhicules à moteur sont l'une des principales sources de pollutions de l'air, émettant des gaz à effet de serre, des particules fines et d'autres polluants nocifs.

Par ailleurs, l'absence de voiture en milieu rural est ressentie comme un facteur d'isolement social par une partie de la population. Cette situation touche particulièrement les catégories de personnes précaires comme les jeunes, les personnes fragiles socialement et économiquement ainsi que les personnes âgées. Il est dès lors nécessaire d'encourager et de développer des alternatives durables et viables qui se substitueront à l'usage de la voiture.

Seulement, les citoyens estiment que les alternatives existantes n'encouragent pas voire ne permettent pas le transfert modal de la voiture vers d'autres formes de mobilité plus durable. Ils déplorent une desserte limitée du territoire en transport en commun (entre Neufchâteau et les villages aux alentours et vers les pôles extérieurs), une fréquence de passage essentiellement axée sur les horaires scolaires et un manque de modalités avec le réseau ferroviaire existant. Ils estiment qu'un transfert modal ne pourra s'opérer que moyennant la mise en place d'une offre de transport en commun circonstanciée.

D'autre part, on assiste à l'émergence de nouvelles formules de déplacement en voiture basée sur les services de location de véhicules visant à se substituer à la possession de véhicules à titre privé. Ces systèmes rendent l'utilisation occasionnelle d'un véhicule abordable, tout en incitant les utilisateurs à conduire le moins possible et à privilégier les modes de transport alternatifs à la voiture. La volonté des citoyens est dès lors d'élargir et adapter l'offre aux nouvelles formes de mobilité alternative à la voiture individuelle afin d'offrir une diversité de solutions adaptées et complémentaires pour rencontrer les besoins en mobilité de chacun des habitants de la commune.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

1. Assurer l'épanouissement de toutes les générations en tenant compte de l'évolution démographique de la commune
1.2 En renforçant les services à la population et en facilitant leur accessibilité
5. Organiser une mobilité alternative adaptée au contexte rural
5.2 En favorisant des solutions alternatives à la voiture individuelle

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)	O.S.3 Être une commune innovante, ambitieuse, moderne ➤ O.S.3.2 Installer le service des voitures Cambio
Plan communal de mobilité (PCM) (2008-2018)	Encourager les navetteurs à utiliser le Telbus